



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

FISAC

Question écrite n° 76216

Texte de la question

M. Olivier Dussopt appelle l'attention de Mme la ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi sur le taux d'intervention du FISAC pour les projets de requalification des quartiers anciens dégradés qui bénéficient du PNRQAD. Les opérations de revitalisation économique et commerciale sont en effet un élément essentiel de la restructuration des quartiers urbains. Or il apparaît que le taux d'intervention du FISAC pour les projets inscrits dans le cadre du PNRQAD est inférieur à celui pratiqué pour les projets inscrits en ZUS. Les difficultés rencontrées dans les quartiers éligibles au PNRQAD sont pourtant équivalentes à celles des ZUS. Il serait donc pertinent d'aligner le taux d'intervention du FISAC dans les quartiers anciens dégradés sur les dispositifs applicables aux ZUS. Aussi, il lui demande quelle mesure le Gouvernement entend prendre pour répondre à cette question.

Données clés

Auteur : [M. Olivier Dussopt](#)

Circonscription : Ardèche (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76216

Rubrique : Commerce et artisanat

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 avril 2010, page 4148

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)